

<b>Bust it</b>
<b>Dog it</b>
<b>D-169 / D-170</b>

<b>Section I. Identification et utilisation du produit</b>	
Nom du produit	Bust it pour chiens
# CAS	N'est pas classifié
Utilisation	Éliminateur de taches et odeurs
Fournisseur	Rolf C. Hagen Inc., 20 500 Aut. Transcanadienne, Baie d'Urfé, H9X 0A2
Urgence	Appeler votre centre anti-poison local

<b>Section II. Composition et informations sur les composants</b>					
Ingrédients	Conc. (%)	# CAS	# EINECS	DL50	CL50
Dans l'état de nos connaissances actuelles, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux, ou en quantité suffisante, pour nécessiter une déclaration dans cette section en accord avec les réglementations nationales.					

<b>Section III. Ingrédients dangereux</b>		
SIMDUT	Classement	Transport des matières dangereuses
Dans l'état de nos connaissances actuelles, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux, ou en quantité suffisante, pour nécessiter une déclaration dans cette section en accord avec les réglementations nationales.		

<b>Section IV. Données physiques</b>	
État physique et apparence/Odeur	Liquide ambré / Fragrance agrumes
pH	7.40-7.70
Volatilité	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Gravité spécifique	1.000 – 1.005
Densité de vapeur	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible

<b>Bust it</b>
<b>Dog it</b>
<b>D-169 / D-170</b>

Tension de vapeur	Non disponible
Seuil d'odeur	Non disponible
Solubilité	Facilement soluble dans de l'eau froide

<b>Section V. Risques d'incendie et d'explosion</b>			
Conditions d'inflammabilité			
Non disponible			
Moyens d'extinction			
Utiliser les moyens d'extinction appropriés pour les matériaux adjacents.			
Techniques en cas d'incendie			
L'augmentation de pression résultant du feu ou à l'exposition à des températures élevées peut faire éclater le contenant.			
Produits dangereux de combustion			
Inconnues			
Point éclair	Seuil d'inflammabilité		Temp auto-ignition
Non disponible	Minimal	Maximal	Non disponible
	Non disponible	Non disponible	

<b>Section VI. Données sur la réactivité</b>	
Conditions d'instabilité	Ce produit est stable.
Matières incompatibles	Aucunes
Conditions de réactivité	Ce produit est stable.
Produits de décomposition dangereux	Sous les conditions d'entreposage normales, il ne devrait pas y avoir de produits de décomposition dangereux.

<b>Bust it</b>
<b>Dog it</b>
<b>D-169 / D-170</b>

<b>Section VII. Propriétés toxicologiques</b>	
<b>Voies d'absorption</b>	
Effets d'une exposition aiguë	Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Contact oculaire	Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Contact cutané	Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Inhalation	Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Ingestion	Aucun effet significatif ou danger critique connu.
Effets chroniques d'une surexposition	Aucun effet significatif ou danger critique connu.

<b>Section VIII. Premiers soins</b>	
Contact oculaire	Enlever les verres de contact. Rincer abondamment à l'eau pour plusieurs minutes. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Contact cutané	Laver avec de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Inhalation	Sortir la personne à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

<b>Bust it</b>
<b>Dog it</b>
<b>D-169 / D-170</b>

<b>Section IX. Mesures préventives en cas d'accident</b>	
Mesures de protection individuelle	Éviter le contact direct avec les yeux.
Mesures de protection de l'environnement en cas de fuites ou déversement	Éviter la dispersion du produit et éviter la fuite ou le contact avec le sol, les voies d'eau, les drains et les conduits de ventilation.
Méthode de nettoyage et d'élimination des résidus	Arrêter la fuite si cela ne pose pas de risque. Garder les fuites contenues et les absorber avec un matériel absorbant non combustible tel que le sable, la terre, la vermiculite ou de la diatomite. Ensuite les placer dans un contenant pour élimination en accord avec les réglementations locales (voir section XII).

<b>Section X. Manipulation et entreposage</b>	
<p>Porter les vêtements de protection adéquats (voir section XI). Malgré que le produit n'est pas classifié comme étant dangereux, il est recommandé de ne pas ingérer le produit et d'éviter le contact direct avec les yeux ou la peau. Entreposer dans le contenant original ou dans un contenant substitut approuvé qui est gardé hermétiquement scellé quand il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser le contenant.</p> <p>Entreposer selon les réglementations locales. Entreposer dans le contenant original dans un endroit sec, frais et ventilé, loin de la lumière direct du soleil et des matériaux incompatibles (voir section VI). Garder le contenant scellé hermétiquement quand le produit n'est pas utilisé. Une fois ouvert, les contenants devraient être fermés de façon soignée et entreposés verticalement pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des contenants non identifiés.</p>	

<b>Section XI. Contrôles de l'exposition et protection individuelle</b>	
Vêtements de protection	Aucun équipement de protection requis. Éviter le contact oculaire (voir section VII).
Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition aux contaminants atmosphériques.

**Bust it****Dog it****D-169 / D-170**

Page 5 de 5

**Section XII. Considérations relatives à l'élimination**

Élimination du produit comme déchet

Éviter de créer des déchets ou essayer de les réduire. Éliminer l'excès de produit et les produits non recyclables dans un récipient d'ordures ménagères autorisé. L'élimination de ce produit, de ses solutions et de ses sous-produits devrait toujours se faire selon les réglementations sur la protection de l'environnement et de l'élimination des déchets ainsi que les réglementations de toutes autorités locales.

Décharge des emballages endommagés

Dans l'état de connaissances actuelles du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme étant un déchet dangereux tel que défini par la législation nord-américaine.

**Section XIII. Informations écologiques**

Pas d'information disponible.

**Section XIV. Informations sur le transport**

N'est pas réglementé.

Préparée par : Rolf C. Hagen Inc.  
(514) 457-0914

Validée le : 31 octobre 2010